



DOSSIER D'INSCRIPTION

ACCUEIL PERISCOLAIRE
COMMUNE DE WOUSTRIVILLER

Valable de septembre 2024 à août 2025

contrat d'inscription 2024/2025

Nom, Prénom de l'enfant :

Ecole fréquentée : Classe :

Formule annualisée : Tarification avantageuse et mensualisée. Engagement impératif avant le 30 septembre de l'année en cours. L'enfant est présent toute l'année sur les mêmes jours/semaine.

Formule régulière : Tarification à l'unité. Formule possible toute l'année sans engagement. L'enfant est présent toute l'année sur les mêmes jours/semaine.

Formule annualisée ou régulière : Cochez la case correspondante au(x) temps d'accueil choisi(s) :

	Matin	Midi	Soir	Midi + Soir (2 jours minimum)	Midi + Soir + Mercredi
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
Vendredi					

Mercredi 7h50 - 18h30	Mercredi 7h50 - 13h30	Mercredi 13h30 - 18h30

Formule ponctuelle : Inscription par écrit ou via le Portail Famille auprès de la direction au minimum 48 heures ouvrées avant la date choisie.

Remarques concernant la formule choisie :

.....

.....

Tout contrat signé lors de l'inscription engage les responsables légaux sur l'intégralité de l'année scolaire. En cas de modification ou d'annulation, se référer au règlement intérieur.

Date :

Signature :



DOSSIER D'INSCRIPTION

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE
COMMUNE DE WOUSTVILLER

Valable de septembre 2024 à août 2025

contrat D'inscription 2024/2025

Nom, Prénom de l'enfant :

Ecole fréquentée : Classe :

Cochez la case correspondante au(x) temps d'accueil choisi(s) :

	Journée complète	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

- Vacances d'automne (du 21 au 25 octobre 2024)
- Vacances d'hiver (du 10 au 14 février 2025)
- Vacances de printemps (du 07 au 11 avril 2025)
- Vacances d'été
 - Du 07 au 11 juillet 2025
 - Du 15 au 18 juillet 2025 (fermé le 14 juillet)
 - Du 21 au 25 juillet 2025
 - Du 28 juillet au 1^{er} août 2025
 - Du 25 au 29 août 2025

Remarques concernant le forfait choisi :

.....
.....

Tout contrat signé lors de l'inscription engage les responsables légaux sur l'intégralité de la période. En cas de modification ou d'annulation, se référer au règlement intérieur.

Date :

Signature :